OPÉRATIONS DE CONSTRUCTION-VENTE

Choix du support juridique, particularités comptables et fiscales

OBJECTIFS

- Maîtriser la fiscalité applicable aux opérations de construction-vente.
- S'approprier les spécificités des Sociétés Civiles de Construction–Vente (art. 239 ter).
- Assimiler les règles de TVA et de Droits de Mutation à Titre Onéreux applicables aux opérations de construction–vente.
- Se sensibiliser aux enjeux financiers de ce type d'opérations.

PUBLIC, PRÉREQUIS & NIVEAU

Notaires & Professionnels de l'Immobilier
Cabinets d'expertise comptable :
- Commissaires aux Comptes
- Experts-comptables & collaborateurs

Prérequis : Maîtrise des principes fondamentaux des BIC, de l'IS, de la TVA et des Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO).

Niveau :

☑ Professionnel	☐ Avancé	☐ Expert

MODALITÉS

Intervenant :
Expert Fiscalité, TVA & Immobilier.

Moyens pédagogiques & techniques :
Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires. Vidéo-projection.

Moyens d'évaluation :
QCM de connaissances en fin de formation.

PROFITS RÉALISÉS LORS D'UNE OPÉRATION DE CONSTRUCTION - VENTE

- Choix du support juridique pour la réalisation d'une opération de Construction–Vente
- Caractéristiques de la Société Civile de Construction–Vente : régime fiscal et obligations de la Société Civile de CV
  - Conditions d'application du régime de l'article 239 ter
  - Modalités d'imposition dans le cadre de l'article 239 ter
- Détermination du résultat fiscal lors d'une opération de Construction–Vente

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

- Opérations concourant à la réalisation et à la commercialisation des constructions
  - Acquisitions de terrains à bâtir
  - Travaux immobiliers
  - Livraisons d'immeubles neufs
  - Livraisons d'immeubles achevés depuis plus de 5 ans
  - Régularisations de TVA antérieurement déduite

DROITS DE MUTATION A TITRE ONEREUX

- Acquisitions d'immeubles avec engagement de construire
- Régime spécial des achats en vue de la revente.

IMMOBILIER

TARIFS par personne	1 JOUR 7 heures
Société	**820 € HT**
Cabinet d'expertise-comptable	**615 € HT**
Formation intra (France entière)	**Sur devis à partir de 2400 € HT**

Scannez pour choisir votre session de formation

Crée le 05/01/2022 - Mis à jour le 02/02/2024